



Communiqué de presse

Poste Maroc et l'Office National des Aéroports signent une convention de partenariat

Sous la présidence de Monsieur Abdelhanine BENALLOU, Directeur Général de l'Office National des Aéroports « ONDA » et de Monsieur Anass ALAMI, Directeur Général de Poste Maroc, une convention a été signée jeudi 13 septembre 2007, au Siège de l'ONDA, pour l'installation d'un Centre International du Courrier et de la Messagerie sur l'Aéropôle de Nouasseur.

Cette convention porte sur la construction, l'aménagement et l'exploitation par Poste Maroc d'un Centre International du Courrier et de la Messagerie conforme aux normes et standards internationaux en la matière.

Il est à signaler que les études d'ingénierie relatives à ce projet seront menées par la Poste du Portugal, en vertu d'une convention signée avec ce dernier par Poste Maroc, le 04 juillet 2007.

Ce Centre qui sera opérationnel à fin 2009, vise à améliorer et rehausser le niveau de la qualité de service des prestations courrier et messagerie en intégrant les nouvelles technologies dans l'activité d'exploitation postale par l'introduction, pour la première fois au Maroc, des technologies d'automatisation du tri.

L'emplacement stratégique de l'Aéropôle au sein de la zone de l'aéroport Mohammed V, le situant à proximité des principaux centres économiques internationaux, l'inter modalités des transports qu'il offre, aérien, autoroutier et ferroviaire,... autant d'atouts qui permettront à ce nouveau centre de jouer pleinement sa mission de hub national, chargé de trier le courrier et la messagerie pour tout le Maroc et facilitant également l'échange du courrier et de la messagerie à l'international avec d'autres postes du monde.

Cette convention émanant de la volonté commune de Poste Maroc et de l'ONDA, deux grandes institutions publiques, confirme leur engagement pérenne dans le développement économique et social de notre pays.